

VACCINATION HPV

– Fiche d'information détaillée de l'indicateur –

1^{ère} mise en œuvre de l'indicateur : 2^d sem. 2021 / Dernière mise en œuvre de l'indicateur : en cours

CONTEXTE

Les papillomavirus humains sont responsables de 8 localisations de cancers (col de l'utérus, anus, oropharynx, vulve, vagin, cavité orale, larynx, pénis). Chaque année, 6 300 nouveaux cas et un millier de décès leur sont attribuables en France. Environ 80 % des femmes et des hommes y sont exposés au cours de leur vie, surtout au tout début de leur vie sexuelle.

La vaccination contre les HPV est recommandée pour toutes les jeunes filles et pour tous les garçons âgés de 11 à 14 ans révolus, avec un rattrapage possible entre 15 et 19 ans révolus, et reste possible jusqu'à 26 ans pour les hommes qui ont des relations sexuelles avec les hommes.

OBJET

L'indicateur donne la couverture vaccinale des jeunes de 14 ans, chez les garçons et chez les filles, dans la patientèle habituelle du médecin, en prenant en compte toutes les vaccinations reçues entre l'âge de 11 ans et l'âge de 14 ans. Le choix d'une analyse à 14 ans vise à promouvoir une vaccination précoce des jeunes gens. Les vaccinations prises en compte dans l'indicateur n'ont pas nécessairement été prescrites ni réalisées par le médecin. Dans ce contexte, l'indicateur vise donc à apprécier l'implication du médecin dans la démarche de vérification et d'incitation à la vaccination, dès lors que le patient est habituellement ou régulièrement suivi et/ou pris en charge par ce médecin.

REFERENCES

- Papillomavirus et cancer, Fiches repères, Institut National du Cancer, Mai 2018
https://www.e-cancer.fr/content/download/240202/3301879/file/Papillomavirus_et_cancer_mel_20180704.pdf
- Calendrier vaccinal, Ministère des Solidarités et de la Santé
<https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/vaccination/calendrier-vaccinal>

CONSTRUCTION

Formule :

$$Tx = \frac{\text{Nombre de garçons/filles avec au moins 1 délivrance d'un vaccin HPV entre l'âge de 11 ans et l'âge de 14 ans, parmi ...}}{\text{... les garçons/filles, habituellement suivis par le médecin et âgés de 14 ans au cours de l'année du semestre étudié}} \times 100$$

Inclusions particulières :

- Numérateur
 -
- Dénominateur
 - Tous les patients de 14 ans ayant déclaré le médecin comme médecin traitant (MT)
 - En l'absence de MT déclaré, tous les patients de 14 ans ayant été vus par le médecin au moins une fois à l'âge de 11 ans et au moins 1 fois au cours des 3 années suivantes

Exclusions particulières :

- Numérateur
 -
- Dénominateur
 -

Particularités et/ou limites de la requête

- En l'absence de médecin traitant déclaré, un patient pourra être inclus à la patientèle de plusieurs médecins dès lors que les conditions d'inclusions ci-dessus sont respectées pour chacun des médecins
- Les patients inclus n'ont pas nécessairement été vu au cours de la période étudiée
- Toutes les délivrances de vaccin HPV sont prises en compte, quel que soit le prescripteur, dans la limite où il s'agit d'un prescripteur de la région

EVOLUTION ATTENDUE

Une augmentation du pourcentage est attendue au fur et à mesure du temps